



Troisième phase de généralisation de l'Education au Développement Durable (EDD)

publié le 11/11/2011

Descriptif :

Circulaire ministérielle n°2011-186 du 24 octobre 2011, parue au B.O. n°41 du 10 novembre 2011

Cette circulaire propose un approfondissement des trois objectifs de la seconde phase de généralisation :

- Pleine prise en compte des questions se rapportant au développement durable dans les programmes d'enseignement.
- Multiplication des démarches globales dans les établissements scolaires et les écoles (E3D).
- Formation des enseignants et des personnes impliqués dans cette éducation.

Un accent particulier est mis sur la nécessité du renforcement de la **gouvernance** et du pilotage. Les **personnels de direction** jouent un rôle fondamental afin de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour du **projet de "démarche globale de développement durable"**, en combinant les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, ainsi que l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

Les responsables d'écoles et d'établissements doivent désigner un **enseignant référent pour l'EDD**.

Les projets menés devront , dans le cadre de la Stratégie nationale de développement durable 2010-2013, s'inscrire dans **le territoire** , en **partenariat** avec des acteurs territoriaux de plus en plus nombreux.

Ces projets peuvent être en lien avec l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à la santé ou l'enseignement des arts et de la culture.

La **communication** autour des actions menées, doit contribuer au partage d'expérience et à la valorisation des travaux des équipes.

 [Éducation au développement durable](#) (PDF de 32.6 ko)
Troisième phase de généralisation
Bulletin officiel n° 41 du 10 novembre 2011



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.